



Conférence donnée au cours de la session
1997 des Semaines sociales de France,
« l'immigration, défis et richesses »

L'église et les migrants au service de la médiation du Christ

Jean-François BERJONNEAU

« Quand un émigré viendra s'installer chez toi dans votre pays, vous ne l'exploiterez pas. Cet émigré installé chez vous, vous le traiterez comme un indigène, comme l'un de vous. Tu l'aimeras comme toi même. Car vous-mêmes avez été des émigrés dans le pays d'Égypte. C'est moi le seigneur votre Dieu » (Lv 19, 33).

Je crois que si je vis aujourd'hui cette passion de la rencontre avec l'étranger, et si se creuse en moi le désir toujours plus profond de la connaissance de l'autre, c'est parce que j'ai moi-même été étranger envoyé pendant deux ans comme coopérant dans les hauts plateaux de l'Atlas saharien, pays rude, aux vastes horizons, peuplé de populations nomades ou semi-nomades, j'y ai vécu le choc de la rencontre avec des hommes qui m'étaient totalement étrangers. J'y ai vécu avec éblouissement cette proverbiale hospitalité ou l'hôte, l'inconnu, le passant est accueilli comme envoyé de Dieu. Étrange aventure où, dans le même temps, la différence de l'autre m'a révélé des dimensions insoupçonnées de ma propre identité et où j'ai appris moi-même à devenir étranger, pèlerin sur cette terre. Temps de grâce, inoubliable, dont je garde le souvenir comme d'une blessure féconde, comme d'un appel à me sentir chez moi en tout lieu tout en sentant l'appel d'ailleurs en toute villégiature. Comme le dit si bien l'épître à Diognète en parlant des chrétiens : « Toute patrie étrangère leur est une patrie et toute patrie leur est étrangère. »

A travers bien des méandres qui m'ont mené des chantiers du bâtiment, où j'étais plus étranger à la maçonnerie, que mes compagnons de travail étrangers, à l'aumônerie de la prison où j'émigre encore chaque semaine, me voici maintenant encore pour quelque temps secrétaire du Comité épiscopal des migrations au service d'une Église où les uns et les autres devraient pouvoir se dire « Vous n'êtes plus des étrangers ni des émigrés car nous sommes tous membres de la famille de Dieu » (Ep 2, 19), et qui pourtant se réclame d'une autre cité et se dit encore en pèlerinage, donc en voie de migration.

Avant d'envisager la manière dont l'Église peut situer sa mission face à un phénomène qui révèle une grande ampleur et qui comporte des enjeux cruciaux (chance ou défi), il nous faut prendre le temps du recul et de la dimension spirituelle. Certes, il y a urgence à agir et à intervenir face à tant d'appels, à se donner des points de repère pour ménager la rencontre et à relever les défis que comporte cette situation. Mais que serait une action qui ne puiserait sa force et sa pertinence dans une attitude d'accueil humble et confiante, d'un sens qui nous vient d'ailleurs, d'une révélation qui inspire notre action ? Pour donner à la rencontre de l'autre, de l'étranger, tout le poids spirituel qu'elle appelle, il nous faut contempler de quel amour nous sommes nous-mêmes aimés. C'est pourquoi, dans cette première partie, je voudrais avec vous entrer dans une réflexion sur la mission de médiation du Christ, source de notre vie, lumière sur nos pas, passion qui soutient nos choix.

LA MISSION DE MÉDIATION DU CHRIST

Dans un contexte où nous sommes appelés à vivre ensemble et à entrer en échange avec des personnes de cultures différentes, les questions qui se posent à nous sont les

suivantes :

- Comment réaliser ce désir de la rencontre et du rassemblement par-delà ou au travers de l'épreuve que peut constituer la peur ou le conflit ?
- Comment marcher plus loin que la peur pour entrer dans la fécondité d'une vraie rencontre ?

Face à ces questions, les chrétiens se tournent vers la mémoire du Christ telle que les premières communautés chrétiennes l'ont transmise dans le Nouveau Testament.

Elles aussi ont éprouvé les difficultés de vivre ensemble dans l'amour fraternel, par-delà leurs différences (qu'on pense aux immenses difficultés qu'elles ont rencontrées dès les premiers temps, quand il a fallu que des juifs et des païens vivent dans la même communauté). Elles se sont tournées vers le Christ, et c'est en lui qu'elles ont puisé leur force de communion.

Elles ont vu en lui le médiateur « il n'y a qu'un seul Dieu, il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes: un homme, le Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous les hommes » (1 Tm 2, 5-6),

Qu'est-ce qu'un médiateur ? Celui qui, par sa solidarité avec les deux parties en cause, est capable de leur permettre d'entrer en alliance, de se réconcilier le cas échéant, et d'entrer dans une nouvelle communion.

Dans la médiation du Christ il y a double mouvement, échange. Le mouvement dont Dieu a toujours l'initiative : cette alliance ne cesse de proposer aux hommes, à tous les hommes.

Et le mouvement de réponse et d'offrande qui tourne les hommes vers Dieu et qui, dans le même temps, les fait entrer les uns avec les autres dans une nouvelle communion.

En Jésus Christ médiateur, Dieu se donne aux hommes, mais c'est aussi l'homme qui se donne à Dieu et qui entre de ce fait dans une communion nouvelle avec ses frères, dans un mouvement de réconciliation.

Nous avons donc à notre tour, nous chrétiens, à entrer dans ce mouvement de médiation qui, par l'incarnation du Christ et son mystère pascal, nous fait entrer dans nouvelle communion avec Dieu et inséparablement dans une nouvelle relation de fraternité avec ceux que nous considérons encore comme des étrangers.

Dans cette perspective, Jésus est beaucoup plus pour nous qu'un exemple à suivre pour répondre aujourd'hui aux défis des nouvelles confrontations avec l'étranger. Son amour est de l'ordre de la source. Il est pour nous chemin de rencontre et d'altérité avec nos frères.

Lorsque nous sommes incorporés à son mouvement de médiation, notre désir de rencontre avec l'autre prend sens, force et intelligence.

Sachant donc que toute sa mission consiste à « rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » (Jn 11, 52), il nous faut maintenant aller plus avant et contempler quelques traits de cette mission de médiation telle que le Christ l'a accomplie durant sa vie terrestre.

Jésus Christ nous a présenté un Dieu au visage d'émigré

Le Dieu de Jésus Christ est un Dieu passionné par la rencontre de l'homme, de tout l'homme et de tous les hommes.

Le désir de Dieu essentiel, c'est l'Alliance. Et notre désir de la rencontre avec l'autre, c'est l'image de Dieu imprimée en nous.

Cette volonté de Dieu de rencontrer tout homme s'est faite dans le mouvement même de l'incarnation.

Dieu est devenu homme parmi les hommes en la personne de Jésus. Il a voulu se faire accueillir par les siens comme un étranger qui vient simplement frapper à la porte : « Il est venu chez les siens. Et les siens ne l'ont pas reçu » (Jn 1).

Dans l'incarnation, Dieu a accompli une véritable et essentielle migration que nous décrit l'épître aux Philippiens.

« Lui qui est de condition divine n'a pas considéré comme une proie à saisir d'être l'égal de Dieu. Mais il s'est dépouillé, prenant la condition de serviteur, devenant semblable aux hommes et, par son aspect, il était reconnu comme un homme... » (Ph 2, 5-7).

Ainsi le Fils est sorti du Père et a accompli sa migration... un peu comme la migration première d'Abraham à qui Dieu, à l'aube des temps, avait dit : « Va, quitte la maison de ton Père » (Gn 12, 1).

L'alliance de Dieu avec les hommes a pris le visage d'un émigré dans la faiblesse, dans la pauvreté, livré à l'hospitalité ou au rejet des hommes.

En se retirant, en consentant de n'être pas tout, en prenant la condition de l'étranger qui demande à être accueilli, il a fait exister les femmes et les hommes, autres que lui-même.

Et c'est sous les traits de l'étranger qu'il s'est fait reconnaître après sa résurrection : le jardinier avec Marie-Madeleine, l'étranger au bord du lac, le pèlerin du chemin d'Emmaüs. Cet étranger ne sait rien des événements qui se sont passés, mais il donne la clé de lecture qui va faire passer ses compagnons du désespoir au tressaillement de joie de la résurrection.

En Jésus Christ Dieu a pris le visage de l'étranger non seulement pour nous demander de prendre soin de l'étranger et d'entendre sa clameur... mais aussi pour que nous reconnaissons que nous-mêmes nous ne sommes que des hôtes de passage, des gens d'ailleurs, des perpétuels migrants sans cesse à la recherche de l'autre, prêts à ne pas retenir jalousement nos liens du sang, notre statut, notre univers familial.

Identité humaine de Jésus et mission de médiation

Cette mission de médiation, Jésus l'a assumée au cœur de son identité humaine de Fils du peuple d'Israël. Et il nous invite à prendre au sérieux le statut de notre propre identité dans l'accueil de l'autre.

En fait la nouveauté de son expérience s'enracine dans une double fidélité qu'il assume dans une tension féconde : fidélité à l'identité de son peuple et fidélité à son identité de Fils bien-aimé du Père.

a) Jésus n'a jamais renié sa propre identité humaine de Fils d'Israël, il sait le prix des identités. Sa vie humaine s'est inscrite dans un peuple et dans une tradition bien spécifique qu'il a entièrement assumés.

Conscient de l'alliance entre Yahvé et son peuple, il s'est fait l'héritier de toutes ses valeurs. Il a grandi dans la conviction que l'alliance mettait son peuple en responsabilité vis-à-vis des nations.

Jésus se situe en fidélité par rapport à l'essentiel de la Loi qui structure son peuple. Il n'est pas venu pour l'abolir mais pour l'accomplir. Et il réaffirme sans cesse que le cœur de cette loi, c'est inséparablement l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

Il sait que cette loi est nécessaire pour arracher les hommes à l'inhumain et à la violence, et pour réguler les relations entre les membres de son peuple, y compris avec les émigrés.

b) C'est au cœur de cette identité de Fils d'Israël que Jésus fait l'expérience unique, bouleversante, de la nouvelle proximité de Dieu, qu'il appelle son Père. Et tout au long de sa vie il vivra une fidélité à son identité de Fils bien-aimé du Père.

La source de sa mission et de son désir de rencontrer l'autre, c'est cette mystérieuse et intime relation qu'il entretient avec le Père. La médiation qu'il va assumer au milieu des hommes prend sa source dans cette déclaration d'amour initiale au jour de son baptême « Celui-ci est mon fils bien-aimé, celui qu'il m'a plu de choisir » (Mt 3, 17).

Parce que la proximité de l'amour du Père s'est manifestée en lui, le Royaume s'est approché de tous les hommes.

En Jésus, Fils bien-aimé du Père, tout homme, quelle que soit son origine, est appelé lui aussi à entendre cette bonne nouvelle « Toi aussi tu es un Fils bien-aimé ».

Le mouvement même de la médiation du Christ commence par cette nécessité intérieure de couvrir la distance qui sépare les hommes et de partager avec tous ses frères en humanité sa joie de Fils.

Donc Jésus maintient cette tension entre ces deux fidélités essentielles. D'une part, parce

qu'il est bien enraciné par son incarnation dans son identité de Fils d'Israël : parce qu'il sait qui il est, d'où il vient, il est en mesure de rencontrer l'autre. D'autre part, mû par l'inspiration de l'amour du Père qui est en lui, il vit un mouvement d'ouverture sans précédent. Il franchit les frontières de son peuple pour vivre l'aventure et le risque de la rencontre avec « les autres ».

La mission de Jésus et son ouverture à l'étranger se sont déployées pourtant progressivement

Jésus, malgré sa présence aux marges du royaume d'Israël, ne s'est pas porté d'emblée vers les étrangers. Au départ, comme Fils d'Israël, il s'est situé au milieu de son peuple. À la suite des prophètes, il apparaît que son souci premier c'est de rassembler le peuple d'Israël comme peuple porteur de la Bonne Nouvelle.

C'est ce qui expliquerait les premières consignes de la mission qu'il confie à ses disciples : « Ne prenez pas le chemin des païens et n'entrez pas dans une ville des Samaritains. Allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël » (Mt 10, 5-6).

La démarche de Jésus, marquée par son identité de juif, ne se fera en direction des étrangers que lentement, progressivement. Il faut respecter les temps et les rythmes pour rencontrer l'autre, respecter les conditions nécessaires à la rencontre.

Le déploiement de la mission de médiation jusqu'aux étrangers

Deux réalités vont intervenir dans la démarche de Jésus pour que sa mission s'ouvre aux étrangers et qu'elle devienne véritablement médiation :

- 1) La lecture que Jésus fait de la loi de son peuple ;
- 2) Le surgissement de l'étranger dans le champ de sa mission.

a) Une nouvelle lecture de la loi

La démarche première de Jésus vise à rassembler les brebis perdues d'Israël.

Dans la visée missionnaire de Jésus, la première étape consiste à réintégrer dans la communion du peuple ceux qui en sont exclus par la Loi. Cette loi qui régit Israël est marquée par un code strict de séparation entre le pur et l'impur qui marque la cohésion du peuple. Sont rejetés dans la catégorie des impurs, et donc exclus de la communion d'Israël, ceux qui sont caractérisés par certaines maladies (cf. la lèpre), les pécheurs notoires, ceux qui fréquentent les étrangers (les publicains).

En appelant ceux-ci à une réintégration dans la communion du peuple par la voie de la conversion, Jésus invite à une nouvelle lecture inventive de la Loi. Il appelle à une intériorisation personnelle de cette loi : « Il n'y a rien d'extérieur qui puisse rendre l'homme impur. Mais ce qui sort de l'intérieur de l'homme, voilà ce qui rend l'homme impur » (Mc 7, 20-21).

En rapatriant la loi du pur et de l'impur au cœur de chaque homme et en ne la situant plus dans des pratiques extérieures, Jésus met en cause les critères de cohésion de son peuple et la frontière absolue qui séparait l'humanité en deux camps : les bons et les mauvais, les exclus et les élus.

Ce faisant, il appelle à passer d'une tradition humaine bien circonscrite à son peuple à une tradition plus profonde enracinée dans l'amour de Dieu et apte à la relation avec l'autre. Et dans cette démarche, il ouvre un chemin de rencontre avec l'étranger que la Loi, dans la conception des pharisiens, rendait impossible.

b) Le surgissement de l'étranger

Dans cette perspective, ce n'est plus seulement Jésus qui dépasse les barrières juridiques ou religieuses qui le tenaient à distance des étrangers. Ce sont les étrangers qui font irruption dans le champ de son attention. Il y a donc un double mouvement sur le chemin de rencontre entre Jésus et les étrangers. Jésus est amené à renverser ce qui fait obstacle à la rencontre, pour que soit manifesté dans toute son ampleur l'amour de Dieu.

Et les étrangers viennent à lui et surgissent sur son chemin. Ainsi, pour le centurion romain : « Jésus entra à Capharnaüm quand un centurion s'approcha de lui et le supplia » (Mt 8, 5). Ainsi surtout pour la Syro-Phénicienne qui fait irruption dans le champ de l'attention de Jésus, alors que celui-ci s'est retiré à l'étranger : « Et voici qu'une Cananéenne vint de là et se mit à crier ! » (Mt 15, 22).

Le propre de l'étranger, c'est de surgir là où l'on ne l'attendait pas. Il survient. Il surprend. Il déstabilise. Il vient en quelque sorte perturber l'ordonnement d'une vie que l'on souhaitait organisée et régulée, peut-être même d'une société que l'on voulait tranquille, à l'abri des autres.

Et dans l'Évangile, le surgissement de l'étranger sur le chemin de Jésus est la plupart du temps motivé par la souffrance ou par le désir d'être sauvé d'une situation désespérée, condition que tout homme, dans quelque culture que ce soit, peut comprendre.

Jésus lui-même vit donc cette dimension provocante et perturbante de la rencontre avec l'étranger. En toute rencontre avec l'étranger il y a un caractère onéreux que l'on ne peut éviter.

Dans l'épisode du dialogue avec la Syro-Phénicienne, le chemin sera long et difficile avant que ne s'opère la vraie rencontre. La proximité n'est pas un donné initial. Elle est toujours distance à parcourir, épreuve à traverser. L'identité même de Jésus, fils d'Israël, semble opérer une résistance : le silence premier qu'il lui oppose, la référence à l'exclusivité des brebis perdues d'Israël, l'évocation du pain des enfants qui ne doit pas être jeté aux petits chiens, tout nous rappelle cette consistance de l'identité juive de Jésus. Il y a dans ce récit comme un constat : « L'ouverture à l'étranger ne va pas de soi ! » Il faut de la durée pour s'approprier et entrer en altérité.

Et finalement c'est la persévérance, la confiance de cette étrangère qui est comme révélatrice de l'ampleur et de l'universalité de la mission de médiation de Jésus.

Enjeu de la rencontre de Jésus avec les étrangers

Les exclamations de Jésus découvrant la foi qui anime les étrangers qu'il rencontre sont significatives ; à propos du centurion : « En vérité je vous le déclare, chez personne en Israël je n'ai trouvé une telle foi » (Mt 8, 10). À la Syro-Phénicienne : « Femme, ta foi est grande ! » (Mt 15, 28).

Il y a là comme des tressaillements de joie en Jésus, annonciateurs du Royaume qui vient. Dans ce surgissement de l'étranger dans la vie et l'attention de Jésus, c'est l'universalité de sa mission qui est en cause. Jésus est comme rendu à l'évidence du travail de la foi qui s'opère en ces hommes et ces femmes d'autres cultures, à partir de leurs souffrances et de leurs appels à être sauvés.

Plus tard, c'est sans doute à la lumière de ces rencontres que les disciples s'entendront dire : « Allez donc : de toutes les nations, faites des disciples ! » (Mt 28, 19).

Dans ces rencontres qui ont habité la mémoire des premières communautés chrétiennes se trouve comme annoncée l'espérance de l'Église.

Ces étrangers sont les prémices de ce peuple nouveau, de ce peuple en devenir où les différences d'histoire, de langues, de cultures, ne sont plus faites pour séparer les hommes, où il n'y aura plus les fils d'un côté, les petits chiens de l'autre, mais où tous seront rassemblés dans une même filiation dans l'amour universel du Père.

Si le grain de blé meurt, il porte beaucoup de fruit

Cette ouverture à l'autre, à l'étranger, ce chemin parcouru pour les rejoindre dans sa souffrance et dans son appel, Jésus va en payer le prix. Car cette proximité de l'étranger, considéré comme rejeté, provoque incompréhension et hostilité.

Son ouverture à tous est qualifiée de provocation pour la cohésion sociale et religieuse de la nation dont il est membre.

À force d'aller vers les autres, les étrangers, Jésus entre lui-même dans un processus de marginalisation et d'exclusion.

La passion de rencontrer l'autre devient souffrance, agonie, condamnation. La mort qui le crucifie, la dérision que certains y ajoutent, manifestent la résistance de beaucoup à

l'attitude d'ouverture qui accrédite la prédication du Royaume.

Dans l'évangile de saint Jean, c'est au moment précis où des Grecs, c'est-à-dire des païens, s'approchent de Philippe pour lui demander de pouvoir rencontrer Jésus que celui-ci déclare solennellement que l'heure est venue de vivre un passage définitif. L'heure de la gloire du Fils de l'homme, c'est aussi l'heure du don de sa vie comme le grain tombé en terre.

« Voici venue l'heure où doit être glorifié le Fils de l'homme,.. Si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul. Mais, s'il meurt, il porte beaucoup de fruit. Qui aime sa vie la perd... » (Jn 12, 23-26).

La croix, signe du tragique du péché du refus de l'autre

La mort de Jésus peut être lue comme la conséquence du péché dont nous parle le livre de la Genèse.

Refuser le rapport d'altérité est un chemin qui conduit à la mort. Jésus, dans l'entière communion qu'il vit avec son Père, accepte de prendre sur lui ce péché du monde. Il livre sa vie. Il accomplit là sa médiation.

Le péché du refus de l'autre fait son œuvre en lui. Il tranche la relation qu'il entretenait avec les autres, la multitude.

La croix manifeste jusqu'à quelle extrémité tragique le péché peut conduire. Jésus porte sur lui les conséquences de ce péché.

C'est en remettant au Père cet Esprit de réconciliation que le Fils entre dans la mort.

La croix, signe de l'amour de l'autre poussé à l'extrême

Mais la mort de Jésus devient nouvelle parole.

Elle est le signe de l'amour de l'autre, de tous les autres, poussé jusqu'à l'extrême.

« Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tous les hommes » (Jn 12, 32).

Cet amour humilié se révèle plus fort que la haine et que la mort. Le péché du refus de l'autre n'a pas dernier mot.

Dans la plénitude de cet amour qui a habité Jésus durant sa vie terrestre, Dieu ressuscite Jésus.

Jésus ressuscité ouvre pour tous les hommes une nouvelle fraternité. Le Christ ressuscité devient le contemporain de chaque homme, lui offrant de vivre avec ses frères un nouveau rapport d'alliance. L'Esprit remis au Père par Jésus sur la croix est communiqué à l'humanité tout entière.

Désormais, il n'y a plus de fatalité de la violence et de la peur dans la rencontre de l'autre. Dans la mort et la résurrection du Christ, la médiation est accomplie : pour celui qui met sa confiance dans le Christ, la peur de l'étranger peut être dépassée.

La réconciliation entre les hommes de toutes cultures est acquise dans le don que le Christ a fait de sa vie par amour pour tous.

Tel est le cœur de notre foi chrétienne.

LA RENCONTRE A L'EPREUVE DU REEL

C'est dans l'histoire des hommes que l'Église doit assumer et déployer ce service de la médiation du Christ. La résurrection, puis le souffle de l'Esprit de la Pentecôte font des apôtres les témoins d'un peuple nouveau, sans frontière, dont la communion est fondée par la puissance de l'amour du Père.

Les apôtres ne sont pas simplement les disciples d'un prophète. Mais dans leur rencontre, à la Pentecôte, avec des hommes venus de toutes les parties du monde, ils sont germes d'un peuple nouveau dont l'ampleur dépasse les frontières de l'ancienne alliance.

Ils savent que ce Royaume n'est pas de ce monde et qu'il ne trouvera sa réalisation qu'à la fin des temps. Mais dès aujourd'hui ils ont la responsabilité d'en présenter les signes. Il leur faut donc passer les frontières, aller à la rencontre d'autres peuples, d'autres cultures, donner les signes de cette nouvelle fraternité.

Dès la naissance de l'Église, la question de la rencontre avec les étrangers, les païens, est posée de façon centrale pour les chrétiens appelés à être témoins de l'Évangile « jusqu'aux extrémités de la terre ».

Aujourd'hui, dans la période de migrations intenses que nous connaissons, les extrémités de la terre sont chez nous. Et pour les chrétiens, disciples de Jésus Christ, la question est moins de passer les frontières que de donner des signes d'accueil et de fraternité à ces hommes venus d'ailleurs.

Comment être témoin de cette fraternité suscitée par l'Esprit du Ressuscité dans ce monde marqué par la mobilité mais aussi par les tentations de repli ?

La question apparaît complexe et ne peut trouver de réponse sans prendre en compte une analyse de la situation des migrations et se donner quelques points de repère pour faire face aux défis qui se posent. Les données culturelles, politiques, économiques des migrations rendent la mission de l'Église plus délicate.

Je voudrais citer le père Thévenot à ce moment de notre réflexion : « L'histoire de la morale me montre à l'évidence que certains moralistes ont été des têtes sans pieds, tant les merveilleux principes éthiques qu'ils ont élaborés se sont révélés incapables d'éclairer certaines zones de la réalité... Oser garder les pieds dans les conflits sociaux, politiques, culturels, psychiques, pour que la réflexion ne s'envole pas faussement vers un supposé ciel où toutes les valeurs seraient simultanément compatibles les unes avec les autres, telle doit être la résolution de tout moraliste digne de ce nom » (X. Thévenot, *Avance en eau profonde*, DDB-Le Cerf, p.18)

En prenant en considération la situation actuelle de l'immigration apparaissent quatre défis majeurs qu'il faut tenir ensemble et par rapport auxquels l'Eglise s'est donné quelques points de repère :

- le défi des nouvelles mobilités internationales ;
- le défi de la crise de certains processus d'intégration ;
- le défi de l'image de l'étranger dans notre société ;
- le défi d'une législation incertaine.

Les nouvelles mobilités internationales et la doctrine de l'Église sur cette question

Les chiffres d'abord donnés par les Nations unies : les personnes vivant en dehors de leurs frontières sont passées de 50 millions en 1989 à 100 millions en 1992 et à 130 millions en 1994 (dont 27 millions de réfugiés).

Ces mobilités internationales prennent des visages très diversifiés.

Certes il y a toutes ces migrations temporaires dont j'ai parlé en commençant et qui se développent dans un contexte de mondialisation, de mobilité des capitaux et d'accélération des échanges commerciaux et culturels.

Mais il faut aussi se rendre à l'évidence. Il y a une nouvelle errance internationale provoquée par la misère dans laquelle ne cessent de s'enfoncer certains pays du tiers-monde ou par la déstabilisation d'États où les droits de la personne humaine ne sont plus respectés. Les migrations dans notre pays ont changé de signe : elles ne sont plus, comme il y a quarante ans, la force d'appoint dont notre économie avait besoin pour son développement. Elles sont aussi souvent le cri des pauvres, victimes de la misère ou de la violence, qui vient retentir jusqu'au cœur de notre société.

Pour tous ces hommes, ces femmes, quitter son pays est une déchirure, une blessure de plus dans une vie déjà marquée par la précarité.

Il faut d'ailleurs remarquer que beaucoup de ces personnes sont souvent trop pauvres pour parvenir jusque dans nos pays. Les pays du Sud paient souvent un plus lourd tribut que les pays occidentaux face à cette errance internationale. La plus grande partie (90 %) des réfugiés sont dans les pays pauvres.

Face à cette situation, l'Église a toujours tenu à affirmer ensemble plusieurs principes : Elle l'a fait dans un texte paru en 1969 : *De pastoralis migratorum cura*.

1) Le droit de vivre dans sa patrie est un droit premier. « Il découle de la nature sociale de l'homme que chacun soit citoyen d'un État ou d'une patrie auxquels il est attaché, en

plus des raisons d'origine et de sang, par des liens de caractère spirituel et culturel. » Ce droit de vivre au pays est premier par rapport au droit d'émigrer.

2) Chaque État a le devoir d'aider l'ensemble de ses ressortissants à vivre au pays. Cela implique un développement économique équilibré, une lutte contre les inégalités sociales, un respect scrupuleux des droits de la personne humaine, un fonctionnement démocratique qui permette aux citoyens de prendre une part active au développement de leur pays.

3) Pour maintenir ce droit de vivre au pays, une coopération internationale beaucoup plus énergique s'impose. Les pays développés doivent ainsi renouveler leurs efforts de coopération avec les pays les plus pauvres pour aider ceux-ci à créer les conditions économiques et politiques qui permettent à une population de demeurer sur son sol.

4) Toute personne a le droit d'émigrer, spécialement en cas d'impossibilité de demeurer dans son pays avec sa famille.

« Lorsqu'en raison du manque de ressources... un État ne peut mettre les biens nécessaires à la disposition des citoyens ou lorsqu'il pose des conditions portant atteinte à la dignité de la personne, l'homme a le droit d'émigrer et de se choisir à l'étranger une nouvelle résidence. »

Le texte *De pastorali migratorum cura* ajoute : « Les autorités publiques nieraient injustement un droit de la personne humaine si elles s'opposaient à l'émigration ou à l'immigration..., à moins que cela soit exigé par des motifs graves et objectivement fondés, relevant du bien commun. »

5) L'Église reconnaît donc la possibilité pour un État d'apporter une législation de régulation des flux migratoires pour des motifs graves et objectivement fondés en fonction de la conjoncture intérieure (situation de l'emploi, difficultés rencontrées dans les processus d'intégration...). Mais cette législation doit tenir compte de deux droits fondamentaux qui ne peuvent en aucun cas être soumis à restriction :

Le droit de vivre en famille

Ce droit inaliénable est rappelé dans la lettre adressée pour ces Semaines sociales par le cardinal Sodano : « Il revient à la communauté internationale d'aider les différents pays du monde à porter une attention renouvelée aux minorités culturelles et religieuses en offrant à nos contemporains la possibilité de regroupements familiaux. En effet, fonder et diriger sa propre famille, sous la protection des autorités civiles, est un droit inaliénable.»

Le droit d'asile

Les conseils pontificaux *Cor unum* et pour la Pastorale des migrations ont réaffirmé ce droit essentiel en 1992 : « Toute personne qui se trouve en danger qui se présente aux frontières a droit à une protection... Cette protection n'est pas une simple concession accordée au réfugié. Celui-ci n'est pas un objet d'assistance, mais un sujet de droits et de devoirs... L'exercice de ce droit ne devrait pas être empêché par des mesures dissuasives ou pénalisantes. »

C'est au nom de ces principes que le Comité épiscopal des migrations est intervenu à plusieurs reprises dans le débat sur la régularisation des flux migratoires. Il l'a fait en particulier lorsqu'il a constaté que des restrictions graves étaient apportées au regroupement familial et que, par exemple, des parents d'enfants français ou des conjoints de Français ne pouvaient pas parvenir à obtenir une régularisation.

Le surgissement des sans-papiers et l'appel fait aux Églises lui a donné l'occasion de s'exprimer publiquement sur cette question.

Il a également fait part de sa préoccupation lorsqu'il a constaté les mesures dissuasives qui étaient prises au plan européen concernant l'accès au droit d'asile, et la lecture

restrictive qui était faite de la convention de Genève.

La diminution régulière des statuts du réfugié accordés par la France est à ce sujet, pour le Comité épiscopal, une source de profonde préoccupation.

Enfin dernièrement, le Comité épiscopal, en la personne de Mgr Jean-Charles Thomas, a appelé à organiser l'immigration de telle sorte qu'elle constitue un élément au sein d'une stratégie plus vaste de solidarité internationale et d'aide au développement des pays d'origine des migrants. Il faut, disait le texte du Comité, changer le sens de la politique de l'immigration, passer d'une politique essentiellement marquée par le souci de se protéger contre l'étranger comme un concurrent potentiel à une politique de l'immigration considérée positivement comme un élément de solidarité avec les pays d'origine.

L'intégration dans la crise

Ces nouvelles mobilités internationales et les solidarités dans la coopération qu'elles impliquent ne doivent pas nous faire oublier la fracture sociale qui pèse lourd dans notre pays, et les contraintes que cette fracture fait peser sur les processus d'intégration.

Toute politique de l'immigration doit évidemment tenir compte de la précarité, de l'exclusion, du chômage qui caractérisent les habitants de certaines cités, qu'ils soient français ou d'origine immigrée.

Il est vrai, et nous le reconnaissons volontiers, la France s'est faite à coups d'intégrations réussies.

Or les creusets traditionnels qui ont permis cette intégration sont aujourd'hui touchés par la crise que connaît notre pays.

Le travail en particulier, qui a été un creuset d'intégration essentiel non seulement par la rémunération qu'il apportait mais aussi par le lien social qu'il offrait, fait défaut.

La politique de l'habitat suivie jusqu'à présent conduit plus à la ségrégation qu'à la rencontre. Dans certains quartiers, la cohabitation sans espaces de médiation conduit les populations à se regrouper par origine culturelle, et la juxtaposition de diverses souffrances rend la situation explosive (souffrance des jeunes issus de l'immigration souvent français qui n'arrivent pas à prendre leur place dans la société. Celle de populations françaises de souche qui se sentent abandonnées et pour qui l'impossibilité de sortir du quartier renforce le sentiment d'exclusion).

Cette crise des processus d'intégration est avant tout révélatrice de la crise de notre société. L'intégration des immigrés aujourd'hui est une intégration dans la crise. Et de nombreuses familles issues de l'immigration, que nous connaissons, sont gravement touchées dans leur équilibre et dans leur prétention à transmettre des éléments d'éducation à leurs enfants. Ceci est une préoccupation permanente pour la Pastorale des migrants.

Face à de telles difficultés, nous rappelons une exigence : que l'intégration des immigrés soit conçue et vécue comme un élément d'une politique globale d'intégration sociale et de lutte contre l'exclusion.

À côté des stratégies éducatives et de développement social générées par les institutions de l'État dans ces quartiers, nous voulons signaler l'importance de la vie associative dans les quartiers de grande précarité. Ce sont ces associations qui peuvent être des relais et permettre aux populations locales de prendre à leur compte les mesures proposées par les institutions de l'Etat. Lorsqu'elles rassemblent des habitants de différentes origines culturelles, elles sont des lieux de médiation où on apprend à se connaître et à dépasser les peurs. Elles constituent des espaces où s'apprennent les rudiments d'un comportement de citoyen. Elles retissent le lien social.

Elles permettent à chacun des membres d'entrer dans une démarche où les droits et les obligations doivent être respectés.

Nous verrons plus loin que, au milieu de bien des difficultés, les communautés chrétiennes où des personnes de cultures différentes apprennent à vivre fraternellement peuvent apporter une contribution importante à cette vie associative de quartier. Le service de l'intégration est l'un des points d'attention centraux des chrétiens engagés sur le terrain de l'immigration.

Une dégradation préoccupante de l'image de l'immigré dans l'opinion publique

Les chrétiens, comme tous les citoyens de ce pays, sont témoins de la souffrance et parfois de la violence qui s'expriment dans notre société lorsqu'on parle des immigrés, surtout de ceux dont la différence culturelle et religieuse est plus manifeste. Tous ils sont témoins de conversations où, à coups d'insinuations ou de petites anecdotes, l'image de l'étranger fait l'objet d'un mépris évident.

Ceci est grave et préoccupant, Car c'est l'intégration elle-même qui est en jeu. Comment une population et en particulier des jeunes peuvent-ils prendre leur place dans une société où ils se sentent l'objet d'un regard dépréciateur et de méfiance de la part de groupes non négligeables de notre société. L'intégration suppose la considération.

En même temps qu'une attitude de fermeté s'impose face à de tels comportements, il nous faut essayer de comprendre les racines de telles dérives.

Une petite remarque peut nous mettre sur le chemin de cette compréhension du phénomène : le sondage opéré annuellement par le Conseil consultatif des droits de l'homme auprès du premier ministre montre que parfois l'hostilité vis-à-vis des immigrés est plus forte dans les petites villes où il n'y a que peu d'immigrés que dans les villes à plus grande densité. Cela amène quelques observations.

1) Il y a deux immigrations : l'immigration réelle repérée par les données statistiques, avec des chiffres précis d'entrées, de naturalisations. Et l'immigration imaginaire, fantasmée, produit des peurs d'une population insécurisée sur son avenir.

2) D'où vient cette peur de l'immigration exprimée de façon diffuse jusque dans nos communautés chrétiennes ?

Les causes sont sûrement complexes. Disons, pour faire bref, que, lorsqu'une population comme la société française est touchée par une évolution aussi rapide dans son rapport au travail, dans son rapport à la technologie, dans son rapport aux moyens de communication à d'autres nations, elle vit une profonde déstabilisation.

Cette déstabilisation peut se manifester par des interrogations profondes sur l'identité d'une nation, par une désaffection par rapport au politique considéré comme inapte à maîtriser les équilibres traditionnels qui ont fait leurs preuves, et par une volonté de repli sur des identités fusionnelles et chaleureuses.

3) Cette insécurité face à l'avenir, cette perte des points de repère traditionnels, ce scepticisme vis-à-vis de la vie politique peuvent aboutir à une attitude de dépréciation profonde vis-à-vis de celui qui, par sa différence, peut apparaître comme un facteur supplémentaire de déstabilisation.

4) Enfin l'enquête de la Commission nationale consultative des droits de l'homme montre, si c'était nécessaire, l'importance de la rencontre concrète avec l'autre dans l'espace urbain, dans les espaces associatifs ou collectifs qui peuvent être autant de lieux de médiation.

Quoi qu'il en soit, cette situation constitue pour tout chrétien, disciple de Jésus Christ, un défi majeur. Il n'est pas sûr qu'une opposition frontale et incantatoire vis-à-vis de ces courants de xénophobie soit efficace à long terme. Là encore il nous faut revenir aux racines du mal et développer une réflexion approfondie sur la crise d'une identité nationale atteinte de plein fouet par le phénomène de la mondialisation.

Quand on ne sait plus très bien qui on est, c'est toujours plus difficile d'accueillir l'autre. Les chrétiens ont à s'interroger sur la contribution qu'ils peuvent apporter à cette nouvelle recherche de points de repère pour apprendre à vivre ensemble dans une société qui doit soigner sa mémoire pour s'ouvrir à l'autre.

Le concile Vatican II est très clair sur la question des discriminations : « Toute forme de discrimination touchant les droits fondamentaux de la personne, qu'elle soit fondée sur le sexe, la race, la couleur de la peau, la condition sociale ou la religion, doit être dépassée comme contraire au dessein de Dieu » (*Gaudium et spes* 29, 2).

Une législation incertaine

Dans ce désarroi de notre société face à ces nouveaux visages de l'immigration, dans un contexte identitaire et culturel de précarité et d'interrogations, le recours à la loi est indispensable.

La loi est instance de régulation des rapports sociaux à laquelle tout citoyen se réfère pour arracher les relations entre les personnes à la violence et à l'inhumain qui guettent toute vie en société.

Le droit n'a pas à épouser les fluctuations de l'opinion publique au gré des conjonctures. Il a pour ambition de structurer cette opinion, de lui indiquer un sens, d'engager cette société qu'il prétend régir vers un objectif : les critères du vivre-ensemble. Le respect dû à la personne, la promotion du bien commun.

Pour ce qui concerne la place de l'émigré, nous avons vu, par la citation que j'ai présentée au début de mon intervention, que la loi de l'Alliance entre Yahvé et son peuple apportait une incontestable protection à l'émigré, comme à l'orphelin et à la veuve, catégories touchées par la précarité et la vulnérabilité.

Une loi, pour être lisible par l'ensemble d'une société, doit bénéficier d'une certaine stabilité. Si elle est l'objet de modifications constantes au gré des événements, elle risque de contribuer au désarroi d'une population déjà surprise par des mutations profondes.

Les modifications nombreuses dont la loi sur l'entrée et le séjour des immigrés a fait l'objet (quinze en dix ans), les surenchères passionnées et simplificatrices qui ont accompagné ces changements, n'ont pas toujours permis aux citoyens français et issus de l'immigration de s'accorder sur ces points de repère essentiels que sont la dignité de la personne humaine, le sens du bien commun d'une nation, mais aussi de ce que la constitution *Gaudium et spes* appelle « bien commun de l'ensemble de la famille humaine ».

C'est pourquoi des chrétiens se sont engagés sur ce débat à propos de la législation.

Ils l'ont fait, à partir de leur proximité de certains immigrés, au constat des souffrances que pouvaient entraîner pour leurs frères l'application de certaines dispositions concernant le droit de vivre en famille et le droit d'asile.

Ils l'ont fait sur la base de leur conscience morale attachée au respect de la dignité de la personne humaine, en se souvenant de la relation essentielle qui doit lier loi civile et loi morale, et du commentaire que les évêques de France ont écrit en 1991 dans « le catéchisme pour adultes » : « La loi civile a pour but le bien commun dans le respect des personnes. Elle est juste à deux conditions : qu'elle soit fondée sur la loi morale naturelle, en référence à ce qui est le vrai bien de tout l'homme et de tout homme, qu'elle réglemente le domaine de la vie sociale sans s'immiscer dans celui des consciences.

« Dans une société pluraliste, il arrive que la loi se contente de traduire un consensus des citoyens au niveau le plus bas, c'est-à-dire des moindres exigences...

« Le chrétien ne peut se résoudre à voir en désaccord légalité et moralité. C'est Pourquoi le Concile Vatican II demande aux laïcs d'une part de travailler à ce que les lois civiles soient conformes à la loi morale, d'autre part d'obéir aux lois justes parce qu'elles obligent en conscience » (Catéchisme des évêques de France, n° 504).

Encore ici nous nous trouvons face à un défi à relever.

Et c'est au cœur de ces défis que l'Eglise (je pourrais dire aussi les Églises puisqu'elles en viennent à se prononcer souvent en commun sur ces questions de société) ont à assumer cette passion de l'unité du genre humain qui leur est confiée par le Christ : tâche difficile, semée d'embûches, qui appelle intelligence des situations, lucidité sur les risques encourus, mais aussi amour que met en nous l'Esprit pour la rencontre, le vivre-ensemble, le souci du bien commun de tout homme et de tous les hommes.

L'Église se situe dans l'histoire des hommes comme servante de la médiation du Christ.

La sacramentalité de l'Église

« Sacrement, c'est-à-dire signe et moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité du genre humain » dans la personne du Christ, l'Église porte l'Évangile de l'amour fraternel et de la rencontre de l'autre en vivant effectivement le mystère qui la constitue.

C'est le mérite de la *Lettre aux catholiques de France* d'avoir souligné cette sacramentalité de l'Église et d'avoir montré comment l'agir même des chrétiens, leur manière de vivre la réconciliation et la communion reçues du Christ, est la contribution spécifique que l'Église peut apporter dans les débats actuels d'une société traversée par ces interrogations liées à la présence des étrangers en son sein. Le Comité épiscopal des migrations a voulu prendre à son compte cette démarche dans le document qui va bientôt paraître : « À la rencontre de l'autre : L'immigration, un rendez-vous pour la foi. » Au cœur de la société où nous vivons, la sacramentalité de l'Église se déploie selon trois aspects :

Tout d'abord il faut souligner l'enracinement de son action dans le mystère qui la constitue

Pas d'explication de l'engagement de l'Église dans le débat sur l'immigration sans référence à ce mystère d'amour qui la constitue.

Cet enracinement dans le mystère du Christ exige des chrétiens mobilisés sur ce terrain de l'immigration une éducation où la catholicité de l'Église soit une véritable expérience spirituelle.

L'Église, tout en étant sacrement du Christ, a un caractère profondément historique et social

Elle est inscrite dans l'identité de la nation où elle se trouve. Elle a contribué par son histoire à la formation de cette identité. Elle en connaît les limites et les fragilités. C'est au cœur de cette société qu'elle vit le mystère de sa catholicité. Elle contribue ainsi au vivre-ensemble de la société où elle se trouve.

L'Église, sacrement du Christ dans l'histoire des hommes, a un caractère prophétique

Elle ne renonce jamais, au cœur de ce monde, à annoncer le Royaume de Dieu où tous les hommes seront réconciliés.

Elle demeure tendue vers ce Royaume inauguré par l'Évangile du Christ et dont aucune forme de regroupement sur cette terre n'épuise la réalisation plénière.

Au nom de ce Royaume qui vient, il lui arrive de dénoncer clairement les tendances au repli ou à la négation de l'autre, les atteintes à la dignité des personnes surtout des plus fragiles et des plus vulnérables.

Au nom de ce Royaume, elle peut être amenée en certaines circonstances à poser des gestes prophétiques pour alerter les consciences endormies, comme cela s'est passé dans l'accueil réservé par certaines Églises aux sans-papiers.

De toute manière, l'Évangile qu'elle porte met l'Église en désir de l'autre, de la Bonne Nouvelle de la rencontre avec l'autre quelles que soient sa culture, sa langue ou la couleur de sa peau.

Dans cette perspective elle demeure « ferment d'universalité concrète » surtout lorsque certains secteurs de la société où elle vit sont tentés par le repli sur une conception figée de l'identité et par le rejet de l'autre.

Les chemins de la médiation de l'Église au cœur de notre société

Le signe de la catholicité dans l'accueil des chrétiens venus de l'immigration

Comment les chrétiens pourraient-ils être témoins de cette volonté du Christ de rassembler dans « l'unité les enfants de Dieu dispersés », s'ils ne sont pas signes d'une communion fraternelle entre baptisés de cultures différentes au sein même de leurs communautés ?

Et pourtant dépasser la simple cohabitation ou la tolérance mutuelle n'est pas chose facile. La catholicité suppose pour chaque Eglise diocésaine un long chemin à parcourir.

Il faut bien se rendre à l'évidence : même dans l'Église, la rencontre des cultures différentes peut constituer une épreuve. Des chrétiens venus d'Afrique, par exemple, ne se sentent pas bien accueillis dans les paroisses où ils se rendent. Et certains chrétiens de France supportent difficilement les expressions de foi démonstratives de certains chrétiens immigrés.

L'Église catholique, sous l'inspiration de Paul VI, dans la lettre *De pastoralis migratorum cura*, a donc ouvert la voie à une réflexion sur les processus d'intégration des chrétiens venus de l'immigration dans les communautés chrétiennes qui les accueillent. En voici quelques éléments :

Tout baptisé d'origine étrangère est membre à part entière de l'église diocésaine qui l'accueille et où il demeure

Les ouvriers de la dernière heure, nouvellement arrivés, sont traités sur un pied d'égalité avec ceux qui sont présents depuis longtemps.

L'objectif essentiel de toute Eglise particulière qui accueille des étrangers qui partagent la même foi en Jésus Christ réside donc dans le fait qu'ils prennent leur place au sein de la communion, qu'ils deviennent, au même titre que les autres, responsables du témoignage de l'Évangile. Et que, restant attachés à leurs racines culturelles, ils soient témoins de la catholicité, dans la reconnaissance de leur différence.

La catholicité devient alors un processus qui passe par la reconnaissance des communautés, les aumôneries nationales

On ne devient pas sur le coup membre à part entière d'une Église dont on est étranger par la langue, par l'histoire ou par la culture.

Dans ce processus, les communautés catholiques d'origine étrangère, dites autrefois missions ethniques, occupent une place importante dans l'Église d'accueil.

Ces communautés regroupent des personnes partageant la même langue maternelle et soudées par la même culture. Elles sont souvent accompagnées par des prêtres de même origine. Une trentaine de ces aumôneries existent sur un plan national (Europe de l'Est, Europe latine, Afrique, Asie, Antilles...).

Ces communautés sont à géométrie variable

Elles ont un rôle essentiel dans les premiers temps de la migration où les immigrés sont marqués par le choc de la confrontation à une culture étrangère. Elles sont alors des lieux de sécurité où les immigrés peuvent trouver non seulement un soutien spirituel et pastoral mais aussi une reconnaissance sociale.

Il faut souligner ce que ces communautés peuvent fournir comme appui dans les premiers temps de l'intégration. Dans un pays comme la France, privilégiant les parcours individuels d'intégration dans le cadre de la laïcité, ces communautés sont des pôles où peuvent se négocier le passage de la culture du pays d'origine à celle du pays d'accueil.

Dans la durée, ces communautés sont appelées à devenir des relais

On considère comme une richesse pour la communion de toute Église particulière la

subsistance et l'expression de communautés vivant leur foi et leur fidélité au Christ dans leur culture propre.

Mais l'identité de ces communautés doit toujours être considérée comme une identité de relation. Il ne peut s'agir de communautés repliées, cultivant les valeurs idéalisées des pays d'origine.

Toute communauté est ordonnée à la croissance du corps du Christ qui se développe dans l'échange et la réciprocité.

L'horizon de toute communauté, c'est d'accueillir avec les autres la communion donnée en Jésus Christ.

L'entrée en réciprocité d'une Église locale dite d'accueil avec les communautés d'origine étrangère constitue une démarche essentielle pour que cette Église approfondisse le mystère qui la fonde

En exprimant ouvertement leur foi, les chrétiens d'origine étrangère obligent l'Église qui les accueille à ne pas enfermer leur relation au Christ dans une culture donnée. Le Dieu qui la convoque et qui l'envoie est un Dieu qui reste au-delà de ses prises, toujours insaisissable. Aucune Église ne peut le réduire ou le séduire dans une culture donnée.

La catholicité consiste donc dans un mouvement d'échange

D'une part l'Église particulière qui accueille a à s'ouvrir à la réalité de la culture et de l'histoire de ces chrétiens venus d'ailleurs.

D'autre part les baptisés d'origine étrangère auront à vivre cette migration pastorale et spirituelle pour prendre leur place dans l'Église qui les accueille.

Au service de cette rencontre, de cet échange, de cette réciprocité, en Église, une équipe assume ce charisme de la médiation entre les uns et les autres : le Service diocésain de la pastorale des migrants.

Je crois qu'on n'a pas encore bien pris en considération dans les Églises particulières l'enjeu essentiel, pour la sacramentalité et la mission de l'Église, de la présence des chrétiens d'origine étrangère.

La pastorale des migrants devient moins une pastorale de l'accueil de l'étranger qu'une pastorale des migrations spirituelles que les uns et les autres ont à accomplir au sein d'une même Église pour entrer en communion dans le Christ.

Je souhaite à ce titre que le souffle des Journées mondiales de la jeunesse, où des jeunes du monde entier se sont rencontrés, vienne réveiller nos paroisses et nos communautés. Qu'elles réalisent ce que ce grand mot de « catholique » veut dire dans la conscience que toute personne de culture étrangère rencontrée a quelque chose de neuf à nous apprendre sur l'inépuisable mystère de la présence du Christ à notre monde.

Une Église présente sur les lieux de fracture sociale

Dans la logique de l'incarnation du Christ qui rejoint les plus pauvres, il est significatif que des chrétiens soient présents sur les lieux de fracture sociale, dans ces quartiers où vivre ensemble est plus difficile, à cause du chômage, de la cohabitation dans des logements bruyants et dégradés, de l'insécurité.

La médiation de l'Église passe par la présence durable des chrétiens au cœur de ces cités et par le compagnonnage avec leurs habitants. La passion de la rencontre qui anime les disciples du Galiléen doit se manifester à l'épreuve de ces lieux d'exclusion.

Les modes de présence de ces chrétiens sont divers.

Les paroisses en milieu populaire

Elles constituent des lieux repérables. Elles sont souvent un carrefour de nations différentes. Les chrétiens d'origine immigrée y sont souvent plus nombreux que les chrétiens autochtones. Elles sont des lieux de rassemblement où la référence à la même

tradition, aux mêmes textes fondateurs, la célébration des mêmes liturgies, la convergence aux mêmes fêtes pendant l'année, permettent à chacun de se sentir peu à peu membre d'un même peuple.

Ce peuple arc-en-ciel se forge dans l'accueil des différents langages, des rythmes, des musiques de chaque culture représentée.

Il grandit dans la lente et patiente pédagogie de la rencontre, du dialogue, parfois de la réconciliation soutenue par le charisme de médiation des animateurs pastoraux : prêtres, laïcs et religieuses.

Face à l'anonymat des quartiers et à la crise du lien social, ces paroisses sont des lieux de convivialité et de reconnaissance des personnes. Face à l'insécurité, elles offrent un espace de confiance où l'on apprend à dépasser ses peurs. Face à la débâcle des points de repère du vivre-ensemble, elles présentent, à partir de l'Évangile du Christ, un chemin de fraternité, de sens de vie spirituelle pour chacun de ses membres.

Ces paroisses peuvent devenir signes d'intégration pour l'ensemble du quartier. En proposant à des laïcs venus de l'immigration de prendre des responsabilités, ces paroisses ouvrent des chemins nouveaux de citoyenneté. Elles sont des lieux où se transforme le regard sur ces quartiers. On y passe d'une vision fataliste et misérabiliste à un appel positif à s'engager activement pour changer les conditions du vivre-ensemble.

Présence des chrétiens dans la vie associative

Des chrétiens, français ou immigrés, souvent engagés dans les collectifs de la Mission ouvrière (ACE, JOC, ACO...) sont actifs dans les associations qui ont pour objectif de retisser le lien social et de relever les défis humains et sociaux de ces quartiers. Ils sont, dans ces associations, compagnons d'humanité, partenaires d'autres membres musulmans ou de tradition laïque.

En partenariat dans ces associations, ils s'engagent dans des projets sociaux qui visent à soutenir les processus d'intégration, à désenclaver ces quartiers, à aménager la convivialité. La diversité des cultures et des traditions religieuses donne une coloration nouvelle à l'exercice de la citoyenneté. Il ne s'agit pas seulement d'affirmer l'égalité des droits, il faut aussi reconnaître que les processus d'intégration passent par l'échange et la réciprocité de personnes de cultures différentes.

À travers ces engagements associatifs, les chrétiens manifestent le visage d'une Église ouverte au partenariat, engagée dans le dialogue, attentive aux réalités sociales et à tout ce qui peut permettre à la personne humaine d'affirmer sa dignité.

Ils témoignent d'une foi engagée au service de tous les hommes sans exception, passionnée par la recherche de nouveaux chemins de fraternité.

La rencontre avec les musulmans

C'est sur le terrain de ces quartiers que des chrétiens sont amenés à rencontrer des musulmans. Parce qu'ils sont confrontés à des problèmes communs (cohabitation dans les immeubles, conditions de travail, scolarités difficiles, délinquance, toxicomanie....) que des chrétiens et des musulmans sont appelés à faire route ensemble. S'instaure alors entre eux un dialogue de la vie, enraciné dans une volonté de relever ensemble les défis du quartier.

Peu à peu, à travers bien des tensions, des portes s'ouvrent. La défiance recule. Ici ou là, des invitations sont lancées par des musulmans ou des chrétiens à l'occasion des fêtes religieuses. C'est ainsi que ce qui marque l'identité des familles, l'attachement à leur tradition religieuse, marqué par l'observance de fêtes, de rites, de temps de prière, se dévoile aux yeux des uns et des autres. Dans cette connaissance mutuelle, les stéréotypes et les amalgames dangereux sont remis en question.

Dans certaines cités, sous l'impulsion d'associations musulmanes, des jeunes d'origine maghrébine ou africaine découvrent de nouvelle manière la foi musulmane. Elle leur permet d'affirmer leur identité, de se retrouver en communautés, de s'engager ensemble pour relever le défi de la délinquance. Cette démarche religieuse peut s'accompagner d'une véritable interrogation spirituelle sur la prière, la place de la révélation dans la vie

personnelle, la manière de se situer comme croyant dans une société laïque et sécularisée.

Ces interrogations provoquent parfois ces jeunes musulmans à tenter la rencontre avec des chrétiens. Malheureusement, encore peu de jeunes chrétiens sont ouverts à ce type de rencontre et formés à un tel dialogue.

Pourtant, un des enjeux de ce dialogue, qui devrait aussi réunir des représentants de la laïcité, est de contribuer à ce que des jeunes croyants musulmans trouvent leur place et leurs marques dans la société française.

C'est la fonction des Relais. Maghreb-Méditerranée au sein de la pastorale des migrants d'aider les chrétiens qui visent cette rencontre à réfléchir à ce qui est engagé pour l'avenir de notre société, pour la laïcité, et bien sûr pour l'Église.

Une Église qui ose prendre la parole dans le débat public sur l'immigration

À plusieurs reprises, une parole publique d'Église a été prononcée sur cette question de l'immigration. Tantôt ce fut le Comité épiscopal des migrations qui s'est exprimé. Tantôt ce fut tel évêque à partir d'un événement survenu dans son diocèse. De plus en plus souvent, la démarche est œcuménique. Nombreux sont les textes qui émanent des trois coprésidents du Conseil d'Églises chrétiennes en France.

Ces textes, qui sont souvent des prises de position touchant telle ou telle réalité de l'immigration, appellent quelques remarques.

a) Le poids de ces paroles est lié à l'expérience des chrétiens dont nous venons de parler. Lorsque les responsables d'Église s'expriment, ils savent que leur parole s'appuie sur le savoir-faire des chrétiens de cultures différentes en matière de vivre-ensemble. S'ils appellent à dépasser les peurs, c'est parce qu'ils savent que, dans des contextes pourtant éprouvants des chrétiens se sont découverts dans une fraternité surprenante dans la diversité de leurs cultures.

Ces paroles ne sont donc ni naïves ni irresponsables, car elles sont passées à l'épreuve du réel.

b) Cette parole est revêtue d'une autorité morale incontestable : Celle du pape Jean-Paul II qui ne cesse d'appeler les sociétés à respecter la dignité du migrant et à voir dans l'étranger clandestin ou dans le réfugié « l'icône contemporaine du voyageur dépouillé, roué de coups et abandonné sur le bord de la route de Jéricho ».

Et le Pape invite toute l'Église à se mobiliser dans cette nouvelle fraternité au nom de son identité même de sacrement de la présence du Christ : « Dans l'Église, écrit-il, nul n'est étranger, et l'Église n'est étrangère à aucun homme ni à aucun lien. En tant que sacrement d'unité et donc signe et force de regroupement de tout le genre humain, l'Église est le lieu où les immigrés en situation illégale eux aussi sont reconnus et accueillis comme des frères. » Message pour la Journée mondiale des migrants 1996.

c) Cette parole puise donc sa force dans le service de la médiation que Jésus a confiée à son Église. Elle n'est pas tentée d'opportunisme ni d'esprit partisan. Elle veut sincèrement servir la rencontre de populations différentes qui, dans la conjoncture actuelle, se tiennent à distance et en méfiance les unes par rapport aux autres, et pourtant qui ont, selon certaines conditions, à apprendre à vivre ensemble.

Et si cette parole intervient sur le champ politique, c'est parce que celui-ci est le lieu où ont à s'inscrire de façon claire ces valeurs qui structurent le message chrétien : le respect de la dignité et des droits inaliénables de la personne humaine, en particulier le droit d'asile et le droit de vivre en famille, la mise en oeuvre de la loi au service du bien commun. Le souci de la protection des plus pauvres. Le refus de toute attitude aboutissant au rejet de l'autre.

En conclusion, je reviendrai simplement sur le mystère pascal vécu en Église. Dans cet engagement au service de la médiation, immanquablement les chrétiens rencontrent résistance et opposition. Nous avons été prévenus : le disciple n'est pas au-dessus du Maître. La croix fait partie de sa condition. Il peut nous arriver à nous-mêmes de devenir

étrangers pour nos semblables. Il nous faut apprendre que ce conflit, assumé dans la foi et dans l'amour du Christ, est un lieu théologique. C'est un chemin de libération. C'est le passage par lequel nous sommes assimilés au Christ. Nous entrons dans le mystère pascal. Nous savons désormais avec le Christ ressuscité que ce passage mène à la vie nouvelle où il n'y a plus ni juif, ni Grec, et où le mur de haine est tombé.

Mais en attendant, dans la contingence des situations, il faut assumer ces conflits. Il ne s'agit ni de les rechercher pour eux-mêmes ni de tenter par tous les moyens de les fuir en édulcorant le message et en gardant un silence coupable. Nous assumons ces conflits en nous demandant toujours si nous avons eu raison d'intervenir, si nous avons trouvé les mots justes, si nous avons fait progresser les consciences, et surtout en cherchant à inventer les gestes du pardon et de la réconciliation.

Et nous savons que cette tension forte que nous vivons à certains moments entre cette société qui est la nôtre et ces étrangers que nous voulons rencontrer comme des frères ne nous laissera pas indemnes. Elle nous transformera profondément.

Accepter de se laisser conformer au Christ bien au-delà de ce que nous pensons, c'est accepter aussi d'entrer en migration spirituelle.

Dans cette démarche nos communautés sont appelées à vivre un certain dessaisissement, à prendre un chemin de pauvreté.

Ce service de la médiation appelle un long processus de conversion, d'ouverture à la véritable altérité qui revient à reconnaître l'autre comme autre et à l'aimer comme un frère. Le chemin exige une grande force d'amour, Celle de l'Esprit du Christ. Il appelle une vraie liberté spirituelle, un profond courage et le sens du discernement. Finalement, dans ce grand débat qui anime notre société autour de la rencontre de l'étranger et du vivre-ensemble, dans l'affrontement aux peurs et aux identités repliées, l'Église est appelée à un rendez-vous de Dieu et à un temps privilégié de renouvellement de sa fidélité au Christ.

DÉBAT

Question : Y a-t-il une démarche commune des Églises d'Europe auprès des migrants ?

Jean-François Berjonneau : C'est une exigence, bien sûr. J'étais la semaine dernière à une rencontre européenne où nous étions une vingtaine de mes homologues directeurs nationaux de pastorales des migrants. Ce défi représenté par la présence des migrants dans nos sociétés doit maintenant faire l'objet d'une prise en compte au plan européen. Et nous souhaitons que, d'une part, tout ce qui concerne la politique de l'immigration dans le traité de Maastricht fasse plutôt partie du premier pilier que du troisième pilier et que, d'autre part, on ne voie pas uniquement l'immigration dans les termes de protection policière des frontières. Il y a certainement une intégration à penser au plan européen. Les commissions épiscopales des migrations d'Europe de l'Ouest et d'Europe de l'Est travaillent en lien les uns avec les autres. Nous souhaiterions que les Églises puissent s'exprimer en tant que telles, par exemple sur une meilleure lecture de la convention de Genève sur l'asile politique. Bien sûr nous avons des modèles d'intégration qui sont très différents selon les pays d'Europe. Certains privilégient davantage le droit du sang, d'autres davantage le droit du sol. Mais il nous semble qu'un pays ne peut plus répondre à ces défis s'il est isolé. Je pense que nous allons, dans le cadre du Conseil des conférences épiscopales européennes, vers une parole commune des Églises sur cette question.

Questions : Il y a beaucoup de questions sur le Front national. Pouvez-vous en dire davantage sur l'évitement du heurt frontal avec le Front national dans les quartiers, la ville, le pays ?

Pourquoi n'y a-t-il pas une condamnation plus sévère et plus officielle du Front national ? Le pape Pie XI a condamné l'Action française. Jean-Paul II peut-il faire de même pour le Front national ?

Jean-François Berjonneau : il me semble que les déclarations fracassantes ne font pas beaucoup avancer les choses. Le Comité épiscopal des migrations a émis un petit texte : *Non aux mots qui tuent*. Il affirmait le danger que représente pour notre société ce mouvement qui prône l'exclusion de l'autre.

D'autre part, il faut distinguer l'idéologie de la souffrance que peut exprimer à un certain moment le vote pour ce parti. Je pense en particulier à certaines populations dont j'ai parlé. Elles vivent dans des quartiers où la promiscuité, la cohabitation sont tellement difficiles qu'elles sont tentées de rejeter l'autre. Ces personnes ont du mal à vivre la rencontre à cause de l'absence de lieu de médiation. Cela nous appelle à ne jamais prendre en compte une souffrance sans l'autre. Nous avons donc à ne jamais séparer la souffrance des sans-papiers, la souffrance des jeunes issus de l'immigration qui ont tenté une intégration et qui ne s'y retrouvent pas, la souffrance des populations françaises pour qui la cohabitation devient difficile. Et c'est notre proximité du terrain qui permettra à des gens de prendre un peu de recul par rapport à ce vote protestataire qu'ils expriment.

Mais il y a une parole ferme à prononcer vis-à-vis de ceux qui manipulent ces peurs. Le texte du concile que je vous ai cité tout à l'heure est très clair. Il dit que toute attitude de discrimination et de rejet de personnes au nom de leur culture, de leur langue ou de leur origine est contraire aux desseins de Dieu. Il faut le dire et le redire. Je peux citer par exemple un texte courageux de l'évêque de Nîmes qui s'est prononcé dernièrement sur cette question et qui a repris un certain nombre de textes de la tradition de l'Église pour mettre en garde les chrétiens.

Questions : Vous avez évoqué tout à l'heure, dans votre exposé, l'importance de la catholicité. Vous avez évoqué aussi une immigration fantasmagorique. N'y a-t-il pas un travail de formation à la catholicité à faire auprès des communautés chrétiennes ou des membres des communautés chrétiennes tentés par l'idéologie du Front national ? Comment pourrait-il se faire ?

Jean-François Berjonneau : Cette question de la formation me paraît très importante. Elle concerne autant les chrétiens « autochtones », si je puis dire, que les chrétiens d'origine immigrée parce que la parole de l'Église gagnerait à être une parole de concertation. Je regrette un peu que, des chrétiens de l'immigration n'aient pu s'exprimer dans ces Semaines sociales. Il faut que nous puissions susciter au sein de nos communautés une parole qui vienne de ceux qui ont vécu cette migration et de ceux des baptisés qui prennent leur place.

Je crois que la mission de l'Église est relative à la manière dont nous allons prendre en compte la diversité des cultures et faire circuler l'échange entre ces cultures. C'est ça qui rend une Église vivante et témoin de la catholicité. Nous avons donc effectivement un gros travail de formation à accomplir. Des parcours de formation de laïcs peu à peu s'ouvrent à cette réalité du dialogue des cultures, d'une réflexion sur l'identité d'une culture, sur la manière dont elle se construit dans la rencontre d'autres cultures. Je pense aussi qu'il y a une ecclésiologie de la catholicité qu'il faut développer dans nos parcours de formation.

Questions : Beaucoup de réactions de personnes qui entendent tout à fait le discours que vous avez tenu et qui en même temps expriment la douleur de la vie concrète. Ils sentent un fort hiatus entre cette parole à laquelle ils adhèrent et les difficultés qu'ils rencontrent dans la pratique quotidienne.

L'un d'eux par exemple écrit : « Dans mon quartier, les lois de la République ne sont pas connues. Que peut faire l'Église pour que la loi soit simple, compréhensible et applicable à tous ? »

Jean-François Berjonneau : Rude question. Cela montre une chose, c'est que, sur une question comme celle-là, les chrétiens ont à s'engager dans le domaine politique. C'est évident. Il faut non seulement faire de grandes exhortations, mais il faut se mouiller et il faut être sur le terrain. Il faut politiquement gérer les tensions. Il faut faire des choix

pour que des lieux de rencontre et des lieux de médiation dans les quartiers puissent exister. Des paroisses peuvent avoir un rôle important dans ce contexte. Le rayonnement de certaines d'entre elles en milieu populaire peut être perçu comme le signe d'une convivialité. Mais il faut que ça soit prolongé pour que ce signe-là puisse s'inscrire dans des choix sociaux, politiques, culturels, qui fassent vivre ces quartiers et montrent qu'il faut que chacun comprenne les droits et les devoirs qu'il a à vivre aujourd'hui.

Je vis cela dans la prison ; malheureusement, je rencontre des jeunes de ces quartiers difficiles. Avec le recul que donne ce lieu, les jeunes peuvent comprendre qu'il ne faut pas qu'ils en restent à l'impression d'un regard fondamentalement dépréciateur de la société sur eux-mêmes, mais qu'ils ont des ressources en eux, et qu'ils peuvent eux-mêmes donner une image de citoyens dans notre société.

Je voudrais citer un petit fait. Nordin est en prison, c'est la cinquième fois qu'il retombe. Chaque fois que je l'ai vu sortir de prison, il m'a dit : « Tu sais, Jean-François, ça, c'est la dernière fois. Je ne touche plus à la came. » Et puis, je le vois revenir. Et la cinquième fois, je lui ai dit : « Écoute, Nordin, tu m'avais fait une belle promesse la dernière fois, quand tu es sorti. Pourquoi tu es retombé ? » Réponse de Nordin : « Jean-François, trouve-moi une raison de vivre dans le quartier où j'habite. » C'est ça, la question, une raison de vivre. Je crois que l'islam est une voie pour eux, pour retrouver une dignité, une raison de vivre, et il faut que nous soyons ouverts à cet appel dont j'ai parlé tout à l'heure, de ces jeunes musulmans, de ces jeunes qui nous demandent à nous, chrétiens : « Comment tu fais, toi, pour vivre dans une société laïque ? Comment tu fais pour être croyant dans une société laïque ? » C'est très important que nous puissions répondre par notre dialogue et par le témoignage que nous portons auprès de ces gens.

Questions : Est-il bien certain que les jeunes soient déstabilisés par les changements, notamment ceux occasionnés par la mondialisation ? Je pense qu'il faut davantage discerner la génération qui a peur des migrants. Je ne pense pas que les jeunes soient aujourd'hui en mal d'adaptation. Ils s'insèrent mieux dans ce processus.

Jean-François Berjonneau : C'est vrai, j'ai cité le rassemblement des JMJ. Je pourrais citer d'autres rassemblements. Je pense en particulier à celui que nous avons vécu à Lourdes à Jeune Pentecôte, en 1997, où des jeunes de cinquante-quatre origines nationales différentes se sont retrouvés à 850 à Lourdes et où ils ont, dans un premier temps, raconté passionnément leur parcours, leur histoire, le lien qu'ils tiennent à garder avec leurs racines, la fierté d'appartenir à leur peuple d'origine. Dans un deuxième temps, ils ont affirmé ensemble que leur avenir, c'est la France, c'est d'être citoyens français, et ils ont dit que leurs différences culturelles pouvaient apporter un plus à la citoyenneté dans notre pays. Ils ont dit aussi les difficultés qu'ils rencontrent. Je pense que nous allons continuer le dialogue avec les mouvements de jeunes qui accueillent en leur sein des jeunes issus de l'immigration, chrétiens et quelquefois musulmans. C'est avec cette génération-là que nous allons faire un pas de plus dans ce souci de l'intégration et montrer que les différences culturelles peuvent vraiment enrichir notre société.

Question : Dans le cadre du travail de mémoire fait en France, l'Église peut-elle soutenir ou proposer que soient régularisés à titre tout à fait exceptionnel les sans-papiers issus de pays ayant participé aux deux guerres mondiales en France ?

Jean-François Berjonneau : Ce qui m'a frappé au moment où on a proposé ce rassemblement des jeunes de l'immigration à Lourdes, c'est que ces jeunes se sont emparés du rassemblement et en ont fait un lieu de fête extraordinaire. Or le premier temps de cette rencontre était celui de la mémoire. Ils ont dit le parcours de leurs parents, ils ont dit les difficultés de s'intégrer dans la société française, ils ont dit les maux qu'ils rencontraient, ils ont dit leur espoir de vivre ensemble. Je crois que ce qui m'a sauté aux yeux au cours de ce rassemblement, c'est que l'Église est un lieu de mémoire et que, pour que des jeunes puissent prendre leur place dans la société, ils ont droit à la mémoire. Une conception un peu rigide de la laïcité - qui reste notre règle de

vivre ensemble - ne fait pas droit à cette mémoire. L'Église a la mémoire d'émigration de ses premiers temps - le passage des frontières, la rencontre avec le monde grec, avec le monde romain, etc. Et Elle sait que c'est à travers cette migration qu'elle s'est forgée, qu'elle a pris conscience d'être un peuple aux multiples cultures et qu'elle s'est affrontée à la loi du judaïsme, comme s'en fait l'écho saint Paul. Un des grands services que l'Église puisse rendre à cette génération de jeunes qui viennent de tous les pays, c'est de leur offrir ce lien de mémoire où ils puissent dire à leur tour : « Mon père était un Araméen, et ma mère était hittite. »

Pour en revenir à la question que vous m'avez posée concernant la participation des populations africaines ou maghrébines à la défense de notre pays, je pense que la mémoire ne s'arrête pas là. Nous avons, en matière d'immigration, la mémoire courte. Il ne s'agit pas seulement de se souvenir que des milliers d'Africains ont versé leur sang pour notre pays. Il faut aussi se rappeler que nous avons été les chercher pendant des années, surtout après la Seconde Guerre mondiale, pour qu'ils accomplissent les besognes les plus dures en vue du développement de notre pays. Ils y ont donné leurs forces, et parfois leur vie, dans des conditions de travail et de logement très difficiles. Ils ont participé à la construction de nos villes, de nos équipements collectifs, de nos autoroutes. Nous ne pouvons traiter la régularisation des sans-papiers sans nous référer à cette mémoire immigrée. C'est ce que les sans-papiers de Saint-Bernard n'ont cessé de redire.

Questions : Jusqu'où les chrétiens sont-ils prêts à réduire leurs revenus et leur protection sociale, à payer plus d'impôts pour que les lois soient plus généreuses, comme nous semblons le demander. Il s'agit ici de l'idée selon laquelle l'Église se pose en « donneuse de leçons », alors qu'elle a été et qu'elle reste excluante, notamment par sa pratique liturgique un peu figée qui est un frein pour les communautés, par sa hiérarchie qui intègre apparemment peu de migrants, et par son discours qui pourrait être plus communicant et permettre de vulgariser des discours qui sont très intéressants, mais peu accessibles.

Y a-t-il des relations de l'Église de France avec les Églises d'origine des migrants ?

Jean-François Berjonneau : Je souscris à la question sur la liturgie. Je suis frappé de voir que, dans la couronne parisienne et dans les lieux de grande diversité de cultures, il y a souvent une liturgie très dynamique, avec beaucoup de vitalité, avec des rythmes, avec des expressions, une liturgie colorée. Mais c'est un peu l'exception. J'ai l'expérience d'avoir participé à des messes télévisées au moment du synode des évêques africains. « Le jour du Seigneur » avait fait plusieurs dimanches dans des communautés africaines. Le courrier n'était pas très positif. J'ajouterai que la liturgie comme entrée dans le mystère du Christ pour les chrétiens de cultures différentes est un lieu d'intégration, un lieu de communion formidable.

Question : Cela pourrait être aussi une éducation à la catholicité.

Jean-François Berjonneau : Certainement. Je crois que la catholicité, finalement, on la retrouve partout. Une célébration de baptême est ainsi l'entrée dans un grand peuple aux cultures différentes. Lors de l'eucharistie, on dit bien « Pour vous et pour la multitude... » Tous les sacrements ouvrent à la catholicité.

Nous avons à retrouver dans notre vie quotidienne de chrétiens l'ouverture à l'étranger. Cette question de l'ouverture, c'est la question de tous, ce n'est pas seulement la question d'un service. La pastorale des migrants demande à l'ensemble d'une Église diocésaine « Êtes-vous ouverte à cette diversité des cultures? Êtes-vous ouverte au dialogue avec ceux qui ne relèvent pas de traditions religieuses identiques à la nôtre ? Êtes-vous ouverts à cette passion de l'unité du genre humain qui doit caractériser l'Église ? » C'est cela qu'une pastorale des migrants a sans cesse à redire, par ses solidarités bien sûr, par son souci des droits de la personne, mais aussi par la pédagogie qu'elle développe à l'intérieur même de nos Églises diocésaines pour qu'elles s'ouvrent à cette dimension-là.

Sur les Églises d'origine. Du fait de la mobilité, les chrétiens d'origine étrangère qui viennent chez nous ne sont pas perdus par leur Église d'origine. Il faut que la législation devienne plus souple et qu'elle puisse permettre des va-et-vient, qu'il puisse y avoir des communications. Je pense par exemple à ce que nous vivons avec les Églises européennes. Auparavant, il y avait les Églises d'accueil et les Église d'origine. Les Églises d'accueil, c'étaient l'Église de France, l'Église d'Allemagne, l'Église de Suisse, etc. ; et les Églises d'origine, c'étaient l'Église portugaise, l'Église espagnole, l'Église italienne. Aujourd'hui, nous sommes dans une perspective de partenaires confrontés aux mouvements de populations. Et nous pensons que le lien que nous avons entre nous, la réflexion que nous menons est facteur de catholicité. Je souhaite que nous vivions de plus en plus cela avec les pays d'origine, avec les Églises d'Afrique, avec les Églises d'Orient, l'Église des Philippines par exemple. Nous nous voyons de temps en temps, mais nous avons beaucoup de choses à nous dire, dans cette responsabilité commune qui est la nôtre d'accompagner les mobilités de nos concitoyens et peut-être de prendre davantage conscience les uns les autres que nous sommes une Église migrante, une Église pèlerine sur cette terre, une Église qui accompagne la migration de tant et tant de nos frères.